



Programme sécurité  
au travail du SPO  
*Commission de services  
policiers d'Ottawa*

*Le 29 mai 2023*

OTTAWA  
**POLICE**



**Violence, harcèlement et discrimination  
en milieu de travail**

## Rapport sur l'avancement du programme



# Pilier Prévention

## Réalisations jusqu'ici:

- Stratégie Spark – *Champions of Professional Practice (COPP)*
- Déploiement de la formation *Active Bystandership for Law Enforcement (ABLE)*
- Accueil et intégration d'un concepteur de programmes d'études
- Revue et réorganisation de la procédure promotionnelle

## Prochaines étapes:

- Formation ABLE complète dans l'organisation entière
- Expansion du programme COPP
- Lancement d'une campagne de sensibilisation – Juin 2023
- Inauguration du *Code de conduite professionnelle* – Juillet 2023





# Pilier Soutien

## Réalisations jusqu'ici:

- Mise en œuvre de *Blue Buddy* – Contacts sûrs entre membres pour le mieux-être
- Expansion du programme de soutien par les pairs
- Nombre accrus de points de service avec des membres qui ne sont pas au travail
- Plus d'information à propos du soutien civil dans le Portail mieux-être
- Programme de réinsertion



## Étapes suivantes:

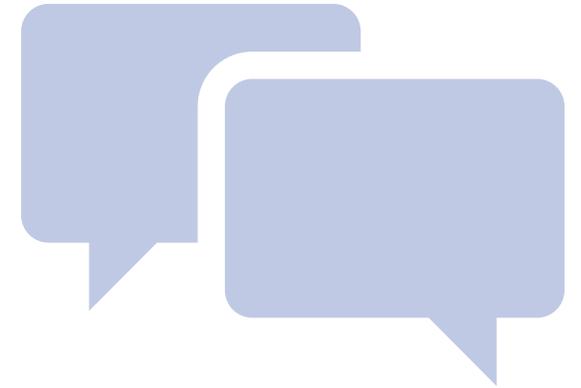
- Envisager des possibilités de soutien supplémentaire en matière de santé mentale



# Pilier Intervention

## Réalisations jusqu'ici:

- Le Bureau de la sécurité au travail (BST) fut établi en tant qu'organisme indépendant le 1<sup>er</sup> octobre 2022 pour recevoir, trier, enquêter ou arbitrer en lien avec des plaintes portant sur le harcèlement, la discrimination, la violence et les représailles au sein du SPO.
- Le BST est autonome - indépendant de la voie hiérarchique du SPO – Bureau à l'œuvre dans le cadre d'un engagement pris par le SPO pour une meilleure compréhension du harcèlement, de la discrimination, de la violence et des représailles en milieu de travail.



## Étape suivante:

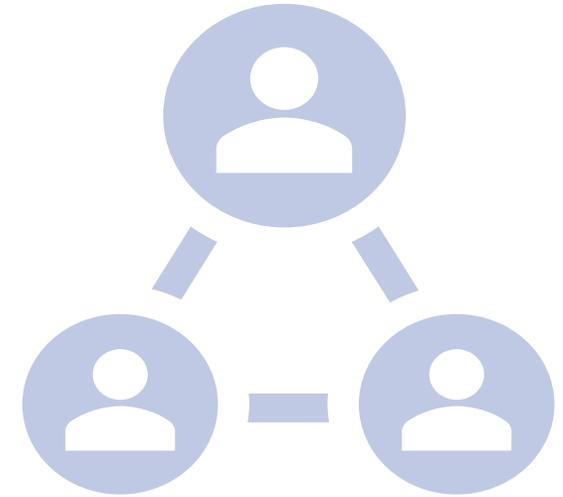
- Mise en œuvre du processus de réception normalisé



# Pilier Rétablissement

## Réalisations jusqu'ici:

- Meilleur accès à l'accompagnement en situation de conflits
- Capacité accrue pour les processus de rétablissement et d'intervention collective:
  - *Arbitrage*
  - *Dialogue dirigé*



## Étapes suivantes:

- Sensibiliser davantage l'organisation au soutien par « Rétablissement »
- Instauration d'une ligne d'assistance en cas de conflit



**Des questions?**